



© S. Taugourdeau / PPZS - Cirad. I. Touré Cirad..

Les zones d'intervention du projet sont situées dans six pays du CILSS : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

• **Les partenaires**

Au Sud : ISRA, CSE, UCAD, APSS et Direction élevage (Sénégal) ; CILSS-AGRHYMET (Niger) ; CIRDES, INERA et RECOA (Burkina-Faso).

Au Nord : Cirad, IRD, Université Toulouse III - Paul Sabatier, CNRS, INRAE (France) ; University of Copenhagen (Danemark) ; Lund University (Suède) ; Université catholique de Louvain (Belgique) ; FAO-AGA (Italie).

• **Comment ça marche ?**

Accord de consortium et de collaboration entre les différents partenaires.

• **Acteurs impliqués**

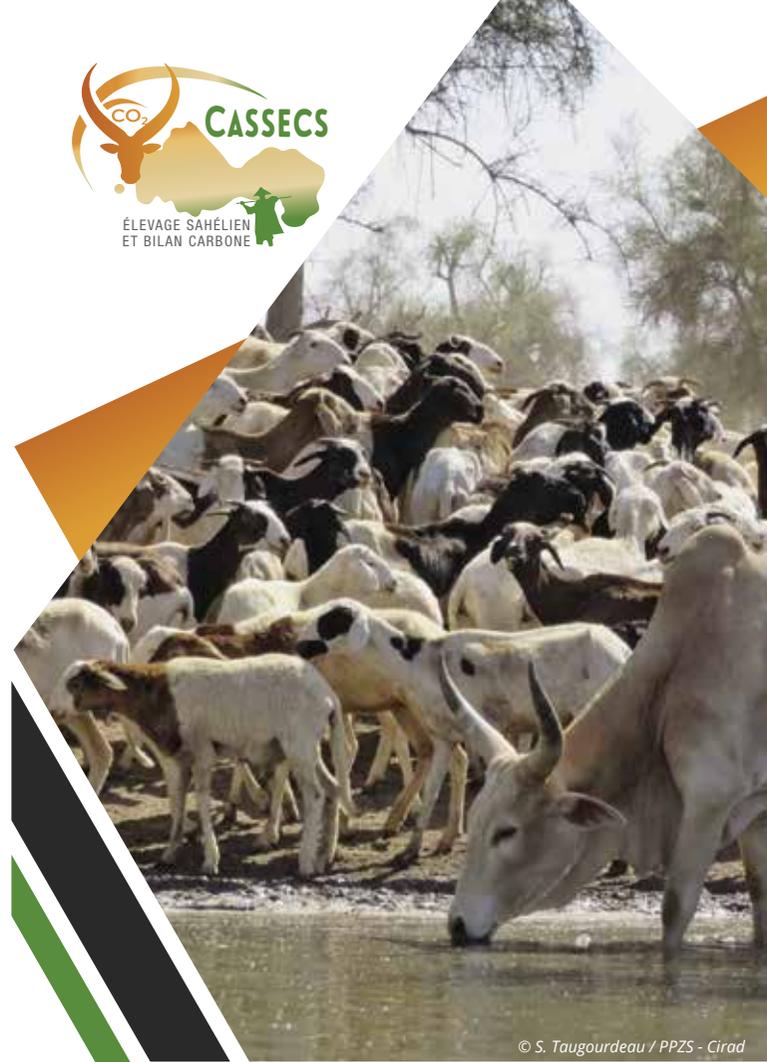
- Groupes cibles : agents techniques des États et ONG, chercheurs et enseignants-chercheurs des institutions de recherche et de formation supérieure, organisations et associations professionnelles de pasteurs et d'agropasteurs.

- Bénéficiaires finaux : ménages pastoraux et agro (pastoraux) de la zone d'intervention.

• **Budget** : 5 millions d'euros

• **Durée** : 4 ans (2020-2023)

• **Bailleur** : Programme européen DeSIRA - Union Européenne



© S. Taugourdeau / PPZS - Cirad



contact@cassecs.org

www.cassecs.org

Copyright Cirad-ISRA 2021



ÉLEVAGE SAHÉLIEN ET BILAN CARBONE



Ce Projet a reçu un financement du programme européen DeSIRA, au titre de la convention de subvention N°FOOD/2019/ 410-169



Séquestration de Carbone et émissions de GES dans les écosystèmes (agro) sylvopastoraux des états sahéliens du CILSS

Un projet contre les idées reçues

Selon les modèles d'estimation actuels, les émissions de Gaz à effet de serre (GES) de l'élevage de ruminants en systèmes (agro) pastoraux représentent une part importante des émissions totales de GES dans de nombreux pays en développement, et devraient augmenter au cours des prochaines décennies.

C'est pour modifier la vision de l'impact négatif de l'élevage (agro) pastoral sur l'environnement, que le projet Cassecs a été mis en place. En effet, les systèmes d'élevage (agro) pastoraux sahéliens affectés par le changement climatique sont peu considérés voire menacés. Ils sont indexés comme des émetteurs importants de GES, notamment en raison d'insuffisance de données, de référentiels et de compétences scientifiques et techniques fiables.

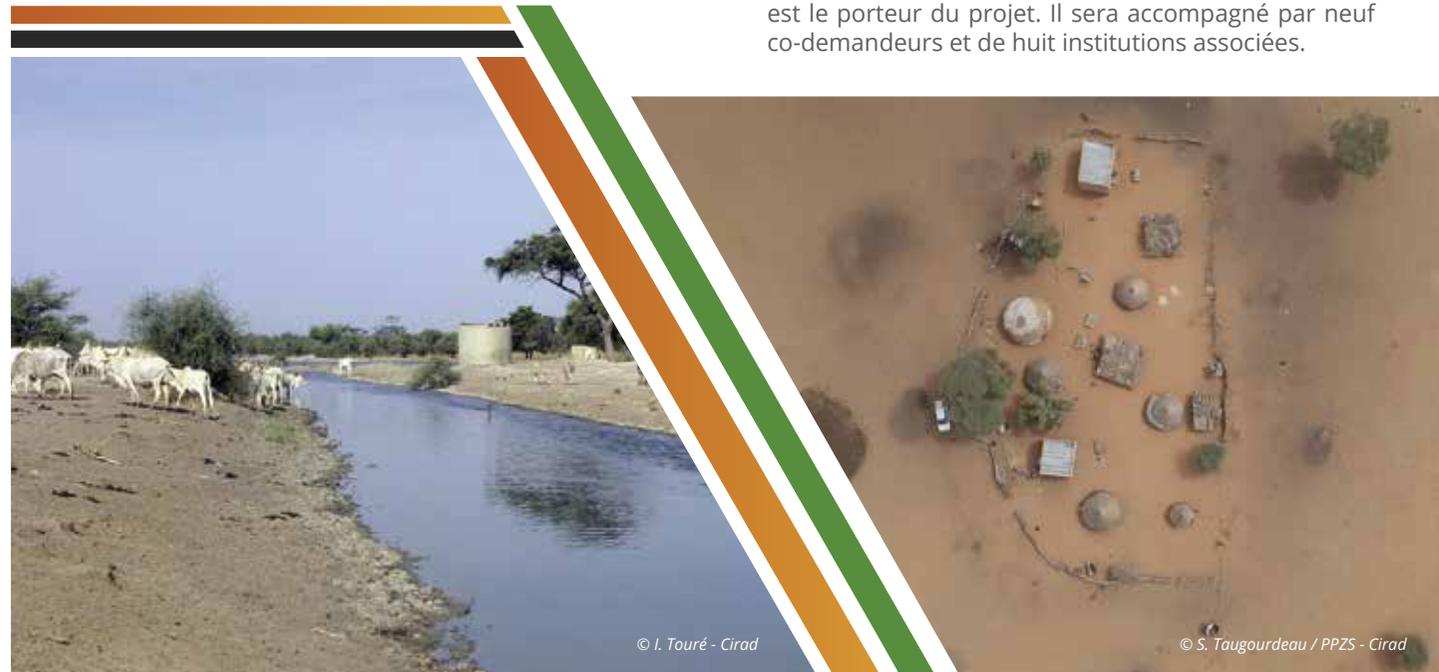


L'objectif du projet

Améliorer l'évaluation du bilan carbone des écosystèmes (agro) sylvopastoraux sahéliens afin de mieux quantifier leurs impacts sur le changement climatique pour l'élaboration des politiques d'élevage adaptées au Sahel. Le projet Cassecs s'appuiera pour cela sur des dispositifs de mesure existant comme des sites d'observation avec des données historiques du dP PPZS (Pôle Pastoralisme et Zones Sèches) et des outils d'évaluation comme l'outil GLEAM (Global Livestock Environmental Assessment Model).

Les résultats attendus

- Des dispositifs nationaux et régionaux de production et d'actualisation des données de références sur les émissions de GES et le potentiel de stockage du carbone des écosystèmes (agro) sylvopastoraux seront renforcés et fonctionnels ;
- Des outils multi-échelle d'évaluation du bilan carbone sont élaborés et contribuent à la rédaction des rapports GIEC et des politiques de développement de l'élevage ;
- Des options innovantes d'atténuation durable des GES seront co-conçues, testées et validées par les (agro) pasteurs ;
- Les compétences des acteurs sur l'évaluation des bilans carbone sont renforcées et une vision commune du dialogue inter-institutionnel est renouvelée.



A propos du projet Cassecs

Financé par l'Union Européenne sur quatre ans, ce projet mobilisera les acquis du dispositif de recherche et d'enseignement en partenariat, le dP PPZS. L'une des institutions membre du dispositif PPZS, l'ISRA, est le porteur du projet. Il sera accompagné par neuf co-demandeurs et de huit institutions associées.

L'Accord de Paris a renforcé l'effort mondial sur le climat en exigeant de tous les pays qu'ils se fixent des objectifs climatiques notamment en matière de réduction de GES.

C'est dans ce cadre que tous les États membres du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), se sont engagés à fournir des rapports de données sur leurs émissions et absorptions de GES issues de tous les secteurs à travers les inventaires nationaux.

Ceux-ci sont proposés dans le cadre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), conformément aux accords de la politique climatique internationale et aux lignes directrices techniques élaborés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC).